

FICHE OUTIL

ENGAGEMENT DES JUGES CLUBS

Document d'aide destiné aux personnes effectuant les engagements des juges clubs des compétitions inter départementales et régionales.

I / Engagement :

Date limite

Les juges clubs doivent être engagés sur engagym à J-14 de la compétition.

Procédure d'engagement

Pour engager votre juge :

Il faut se rendre sur le site fédéral et aller dans l'espace « mon compte ».

Dans la barre de menus, positionner la souris sur compétition et cliquer sur Engagym.



Cliquer sur le bouton engagym pour accéder à engagym puis cliquer sur liste des évènements

Accueil







Trouver son évènement et se positionner sur la colonne de droite « JUGE » sur le stylo pour modifier :

Évènements

(Critères de	sélection											
Recherche			Discipline Saison		Niveau du Gestionnaire			~	Gestionnaire				
	Nom de l'évèneme	ent Q		2025		~					76 - OCCITANIE	~	
F	Résultats												
	Date 🔻	Libellé	Lieu	Niveau	Prév.	Nom.	Qual.	Resp. J.	Juge				
	03/05/2025 - 03/05/2025	GR / OCCITANIE / FEDERAL A - REGIONAL - NATIONAL 1 11 / ENSEMBLES ET DUOS	^{D-} NIMES	Région) ¢	۲	Modifier		x î 🛛 🗈	-	
	26/04/2025 - 27/04/2025	TR - 4ème Sélective SUD: Catégories Nationale et Elite	RODEZ (12 000)	Région			x \$				1 🗊 🖻 🗎		

Les juges de votre club vont apparaître, il faut ensuite sélectionner les juges qui seront sur la compétition et les basculer à droite avec les flèches. Vous avez la possibilité de notifier leur disponibilité (par demi journée généralement).

Prévisionnel Nominatif		
SELECTION DES JUGES		
Recherche Rech. juge	Niveau juge TOUS 🗸	AUTRE CLUB
Liste des Juges		Liste des Juges engagés
	>	

Cliquer enfin sur valider pour enregistrer l'engagement de votre juge club.

Vous avez également la possibilité d'engager un juge d'un autre club. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur le bouton « autre club »

II / Information utilisation module engagement des juges

Afin d'utiliser pleinement le module engagement des juges, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla-Firefox. En effet, tous les dérivés de Chrome peuvent faire apparaître une barre d'erreur stipulant que vous n'avez pas les droits nécessaires à cette action. C'est pourquoi, l'utilisation de Mozilla-Firefox est recommandé pour les engagements de vos juges.